



Commission scolaire  
du Fleuve-et-des-Lacs

# Comité exécutif

**SÉANCE DU 5 MAI 2009**  
**Volume 11 - numéro 17**

Procès-verbal de la séance régulière du comité exécutif de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs tenue à la salle des commissaires le 5 mai 2009 à 19 h 30 au 14, rue du Vieux-Chemin à Cabano.

Sont présents : Mesdames Anne Basque, Marie-Jeanne Lebel, Louise Malenfant, messieurs Alexandre Anctil-Bruneau, France Dubé, Jean-Pierre Gagnon, Guilmont Pelletier, commissaires, ainsi que madame Johanne Brousseau, représentante du comité de parents.

Sont aussi présents : Monsieur Serge Pelletier, directeur général, mesdames Lucie Bossé, Louise Cassistat, Chantal Desjardins, Anne-Marie Morin, Ghislaine Saint-Jean, Andrée Truchon, Diane Valcourt, messieurs Charles-Aimé Bélanger, Claude Breault, Ghislain Morin, commissaires, monsieur Daniel Beaulieu, directeur général adjoint, et madame Catherine Boulay, secrétaire générale.

Sont absents : Messieurs France Dubé, commissaire, et Yves Breton, représentant du comité de parents.

## **PRÉSIDENTE**

Cette séance est tenue sous la présidence de monsieur Guilmont Pelletier, président.

## **OUVERTURE**

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, monsieur Guilmont Pelletier, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

## LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Louise Malenfant, et résolu : **IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame

**QUE** l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Vérification des présences
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 21 avril 2009 - # 16
- 5.0 Correspondance
- 6.0 Direction générale
  - 6.1 Présentation du site Web de la Commission scolaire
  - 6.2 Support financier aux élèves pour des activités à l'extérieur du territoire de la Commission scolaire
    - 6.2.1 École Gérard-Collin
    - 6.2.2 École de Saint-Clément
  - 6.3 Ouverture de postes - direction adjointe
    - 6.3.1 École secondaire Dégelis
    - 6.3.2 École de Saint-Jean-de-Dieu + École des Jolis-Vents
  - 6.4 Assemblée publique de consultation du 19 mai 2009
  - 6.5 Service de garde - École Gérard-Collin
- 7.0 Varia
  - 7.1 Dossier des commissaires
  - 7.2 Suivi - projet de loi 88
- 8.0 Naissances et/ou condoléances
- 9.0 Période de questions
- 10.0 Prochaine séance
- 11.0 Clôture

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-340-CE)

## LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21 AVRIL 2009 - # 16

Marie-Jeanne Lebel, et résolu : **IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame

**QUE** la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance du 21 avril 2009 - # 16, puisque les commissaires en ont reçu copie au moins 6 heures avant la tenue de la présente séance;

**QUE** le procès-verbal soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-341-CE)

## CORRESPONDANCE

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, informe les commissaires sur les dispositions entreprises auprès de l'ensemble des écoles, des centres, des services de garde et des services à propos des actions de prévention à prendre en lien avec l'influenza A (H1N1).

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle la parution des "Bulletins Express Commissaires", volume 41, numéros 8 et 9 des 24 et 29 avril 2009.

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, souligne la parution du journal "L'Horizon", volume 2, numéro 4, avril 2009.

LU la note de madame Lise Nadeau, directrice d'école, qui souligne que le projet de micro-entreprise, «Les choix de lavage, une lessive écoresponsable», initié par l'enseignante Sylvie Saint-Pierre avec 9 élèves de l'École Saint-Joseph de Pohénégamook a remporté le 1<sup>er</sup> prix dans la catégorie «Entrepreneuriat étudiant» du 11<sup>e</sup> concours québécois en entrepreneuriat, édition Bas-Saint-Laurent, ainsi qu'un prix spécial dans la catégorie "coup de cœur du jury" pour le meilleur projet en entrepreneuriat étudiant. De plus, le même projet a été récompensé dans le cadre du concours «Écologique» des Caisses Desjardins.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**IL EST PROPOSÉ** par le président, monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs achemine ses félicitations à l'enseignante, madame Sylvie Saint-Pierre, et aux 9 élèves de l'École Saint-Joseph de Pohénégamook qui ont initié le projet de micro-entreprise «Les choix de lavage, une lessive écoresponsable» qui s'est vu décerné le 1<sup>er</sup> prix dans la catégorie «Entrepreneuriat étudiant» lors du 11<sup>e</sup> concours québécois en entrepreneuriat, édition Bas-Saint-Laurent, ainsi qu'un prix spécial dans la catégorie "coup de cœur du jury" pour le meilleur projet en entrepreneuriat étudiant et qui s'est vu également récompensé dans le cadre du concours «Écologique» des Caisses Desjardins.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-342-CE)

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, souligne que dans le cadre de la mesure «Prix de reconnaissance pour encourager la lecture» du Plan d'action sur la lecture à l'école - «Et toi, que lis-tu ?», le directeur régional, monsieur Gérard Bédard, a annoncé les gagnants.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**IL EST PROPOSÉ** par le président, monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs achemine ses félicitations aux gagnants des prix régionaux dans le cadre de la mesure «Prix de reconnaissance pour encourager la lecture» du Plan d'action sur la lecture à l'école - «Et toi, que lis-tu ?». Ces gagnants sont :

NOM	PROJET	ÉCOLE	CATÉGORIE	REMARQUE
Chicoine, Marie-France, agente de réadaptation	Parrainage-lecture	Secondaire l'Arc-en-Ciel	Coup de main	Prix régional.
Clermont, Denis, technicien en documentation	Salon du livre étudiant de l'École secondaire Dégelis	Secondaire Dégelis	Coup d'envoi	Prix régional. Ce projet est recommandé à l'échelle nationale
Dubé, Micheline, enseignante	La lecture, c'est aussi passionnant que le hockey !	Gérard-Collin	Coup de cœur	Prix régional. Ce projet est recommandé à l'échelle nationale
Lévesque, Marco, enseignant	La lecture... un cadeau !	Marie-Reine-des-Cœurs	Coup de cœur	Prix régional. Ce projet est recommandé à l'échelle nationale

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-343-CE)

LU la note de monsieur Jean-Luc Rioux, directeur d'école, qui souligne que Kate-Elizabeth Murphy, élève de la 5<sup>e</sup> secondaire à l'École secondaire Vallée-des-Lacs, s'est vue décerner le 2<sup>e</sup> prix de la Dictée des Amériques, qui a eu lieu le 25 avril dernier au Salon rouge de l'Assemblée nationale. Mademoiselle Murphy fut l'une des 10 jeunes sélectionnés dans la catégorie junior sur 45 000 étudiants parmi 33 pays.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur Claude Breault, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs achemine ses félicitations à Kate-Elizabeth Murphy, élève de la 5<sup>e</sup> secondaire à l'École secondaire Vallée-des-Lacs, qui s'est vue décerner le 2<sup>e</sup> prix de la Dictée des Amériques qui a eu lieu au Salon rouge de l'Assemblée nationale le 25 avril 2009;

**QUE** la Commission scolaire achemine également ses félicitations à l'enseignante, madame Nancy Bérubé, et aux parents de Kate-Elizabeth, madame Patricia Cardinal et monsieur Stephan Murphy, considérant le soutien et le support qu'ils ont su lui prodiguer pour ainsi permettre cet heureux résultat.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-344-CE)

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, souligne que Samuel Dubé, étudiant en sciences de la nature au CEGEP de Rimouski et ancien élève à l'École secondaire Vallée-des-Lacs, a obtenu la meilleure moyenne générale et s'est mérité la médaille du gouverneur général.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur Claude Breault, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs achemine ses félicitations à Samuel Dubé, étudiant en sciences de la nature au CEGEP de Rimouski et ancien élève à l'École secondaire Vallée-des-Lacs, qui a obtenu la meilleure moyenne générale et s'est mérité la médaille du gouverneur général;

**QUE** la Commission scolaire achemine également ses félicitations aux parents de Samuel, madame Sonia Rioux et monsieur Michel Dubé, considérant le soutien et le support qu'ils ont su lui prodiguer pour ainsi permettre cet heureux résultat.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-345-CE)

### **PRÉSENTATION DU SITE WEB DE LA COMMISSION SCOLAIRE**

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, souligne que le Service informatique a procédé à la mise à jour du site Web de la Commission scolaire afin d'actualiser les informations véhiculées et aussi de le rendre plus convivial dans son utilisation.

Madame Hélène Lemieux, régisseur au Service informatique, et monsieur Maxime Nadeau, opérateur informatique, sont venus présenter le site web et donner des explications sur son utilisation.

### **SUPPORT FINANCIER AUX ÉLÈVES POUR DES ACTIVITÉS À L'EXTÉRIEUR DU TERRITOIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE**

Considérant la résolution # 2009-336-CE, le directeur général, monsieur Serge Pelletier, présente les considérants et critères qui pourraient être pris en considération lors de la détermination du support financier à accorder aux élèves pour des activités à l'extérieur du territoire de la Commission scolaire.

Après délibérations, les résolutions suivantes sont adoptées :

**CONSIDÉRANT** que le comité exécutif a demandé, dans sa résolution # 2009-336-CE, d'analyser le niveau de contribution financière à accorder pour les activités réalisées par les élèves à l'extérieur du territoire de la Commission scolaire;

**ATTENDU**, qu'en vertu de la Loi sur l'instruction publique, les activités réalisées par les élèves à l'extérieur du territoire québécois doivent être préalablement autorisées par le conseil des commissaires;

**ATTENDU** que l'appui financier de la Commission scolaire se veut un complément à l'implication financière de l'école et veut favoriser la participation de tous les élèves à l'activité prévue, peu importe la capacité de payer des parents;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Louise Malenfant, et résolu :

**QUE** les critères à considérer pour déterminer le support financier à accorder aux élèves pour des activités à l'extérieur du territoire de la Commission scolaire soient :

CRITÈRE	DESCRIPTION	
1	Activités éducatives, culturelles, sportives ou humanitaires. Le projet doit être recommandé par le conseil d'établissement et soumis au conseil des commissaires 30 jours avant sa réalisation.	
2	Durée minimale de l'activité d'au moins 2 jours.	
3	Distance reconnue et montant par élève :	
	200 kilomètres et plus	20 \$ par élève
	500 kilomètres et plus	30 \$ par élève
4	Montant annuel maximum par acte d'établissement :	
	Un acte d'établissement primaire	1000 \$ par année
	Un acte d'établissement secondaire	1500 \$ par année

**QUE** ces critères soient applicables dès l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-346-CE)

#### **Demande de l'École Gérard-Collin**

**CONSIDÉRANT** la demande formulée par la direction de l'École Gérard-Collin;

**CONSIDÉRANT** les critères retenus concernant le support financier à accorder aux élèves pour des activités à l'extérieur du territoire de la Commission scolaire (résolution # 2009-346-CE);

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Anne Basque, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs accorde la somme de 1000 \$ pour la sortie de 72 élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année de l'École Gérard-Collin dans le but de réaliser un voyage d'immersion en anglais de 2 jours, les 13 et 14 mai 2009, avec une école de Woodstock au Nouveau-Brunswick.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-347-CE)

#### **Demande de l'École de Saint-Clément**

**CONSIDÉRANT** la demande formulée par la direction de l'École de Saint-Clément ;

**CONSIDÉRANT** les critères retenus concernant le support financier à accorder aux élèves pour des activités à l'extérieur du territoire de la Commission scolaire (résolution # 2009-346-CE) ;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Marie-Jeanne Lebel, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs accorde la somme de 420 \$ pour la sortie de 14 élèves du 3<sup>e</sup> cycle du primaire de l'École de Saint-Clément dans le but d'effectuer un stage d'immersion anglaise à Halifax au cours de la semaine du 17 mai 2009.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-348-CE)

#### **OUVERTURE DE POSTES - DIRECTION ADJOINTE**

**École secondaire Dégelis  
École de Saint-Jean-de-Dieu + École des Jolis-Vents**

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, informe les commissaires que monsieur Valmont Picard, directeur adjoint à l'École secondaire Dégelis, a annoncé sa prise de retraite qui sera effective au 1<sup>er</sup> juillet 2009. Il y a donc lieu de procéder à l'ouverture d'un poste de direction adjointe. Monsieur Pelletier précise qu'étant donné la baisse de clientèle, ce poste comportera, dorénavant, dans une proportion de 30 % du temps, la responsabilité d'un dossier «commission scolaire» dont la teneur sera ultérieurement confirmée.

Après délibérations, on convient que monsieur Guilmont Pelletier représentera les commissaires sur le comité de sélection et madame Anne Basque agira à titre de substitut, au besoin.

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, souligne également que monsieur Lawrence Fréchette, directeur adjoint pour l'École de Saint-Jean-de-Dieu et l'École des Jolis-Vents, a pris la décision de retourner à l'enseignement à compter de la prochaine année scolaire. Il y a donc lieu de procéder à l'ouverture de ce poste.

Après délibérations, on convient que madame Louise Malenfant représentera les commissaires sur le comité de sélection et monsieur Alexandre Anctil-Bruneau agira à titre de substitut, au besoin.

#### **ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION DU 19 MAI 2009**

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle que l'assemblée publique de consultation, dans le cadre du processus de consultation publique en vue de l'adoption de la Politique sur le maintien ou la fermeture des écoles et, particulièrement, de la dernière école du village, se tiendra le 19 mai 2009 à 19 h.

#### **SERVICE DE GARDE - ÉCOLE GÉRARD-COLLIN**

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, informe les commissaires que la participation des partenaires est acquise pour le financement du projet de construction d'une annexe à l'École Gérard-Collin en vue d'abriter le service de garde. Cet espace aura également la vocation de salle municipale pour la Ville de Cabano en dehors des heures d'utilisation par l'école.

En effet, l'École Gérard-Collin s'engage pour 100 000 \$, la Ville de Cabano s'engage pour l'équivalent de 100 000 \$ en services et la Caisse Desjardins de Cabano s'engage pour 50 000 \$, à raison de 5000 \$ par année, sur une période de 10 ans. On compte également contacter le député, monsieur Claude Béchar, pour obtenir une participation au niveau de son budget discrétionnaire.

Monsieur Pelletier précise que le coût global du projet représente un maximum de 750 000 \$ et, par conséquent, la Commission scolaire devra effectuer un règlement d'emprunt pour couvrir cet investissement qui devrait s'amortir sur une période de 20 à 25 ans.

En ayant comme objectif que le nouveau local soit opérationnel en janvier 2010, les travaux pourraient débuter au mois d'août 2009.

### **DOSSIER DES COMMISSAIRES**

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, passe en revue les documents déposés aux commissaires séance tenante.

### **SUIVI - PROJET DE LOI 88**

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, souligne que les commissaires devraient recevoir, le 2 juin 2009, le document d'information sur le projet de loi 88.

### **NAISSANCES ET/OU CONDOLÉANCES**

Les listes des messages de naissances et de condoléances acheminés par la Commission scolaire sont déposées séance tenante.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est posée.

### **PROCHAINE SÉANCE**

Le 19 mai 2009 au lieu ordinaire des séances.

### **CLÔTURE**

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par le président, monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :



**QUE** la présente séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-349-CE)

(SIGNÉ)

\_\_\_\_\_  
Monsieur Guilmont Pelletier, président

(SIGNÉ)

\_\_\_\_\_  
Madame Catherine Boulay, secrétaire générale